

Québec, le 21 août 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires, des commissions scolaires ainsi que des établissements d'enseignement privés,

Le 10 août 2020, le ministre de l'Éducation dévoilait la mise à jour du plan de la rentrée scolaire, lequel a ensuite été transmis le 16 juin dernier. Comme vous avez pu le constater, cette actualisation confirme la plupart des balises émises au mois de juin. Elle apporte principalement des modifications aux deux aspects suivants : le port du couvre-visage en milieu scolaire et la levée de l'exigence des sous-bulles (ou îlots), le groupe-classe stable devenant la bulle de référence. Ces modifications, comme l'ensemble du plan, ont été déterminées par les autorités nationales de la Santé publique après consultation des porte-paroles des partenaires du réseau afin d'assurer une rentrée scolaire saine et sécuritaire pour tous les élèves des réseaux public et privé de l'éducation. D'emblée, nous tenons d'ailleurs à souligner l'accueil favorable que vous avez réservé à l'annonce de ce plan et saluons votre collaboration à le déployer dans le respect des orientations qui sont les nôtres.

Ces quelques précisions témoignent du caractère exceptionnel de la rentrée scolaire 2020. Du jamais vu, à tous les points. Vos questions sont accueillies en grand nombre tous les jours et nous sommes nombreux à collaborer afin de vous répondre rapidement et de faire de cette rentrée inédite, un grand succès. Pour les élèves surtout.

D'ailleurs, pour vous soutenir encore davantage, vous trouverez ci-joint des réponses aux questions les plus fréquentes. Vous constaterez que la question du port du masque et du couvre-visage a fait l'objet de plusieurs interrogations au sein du réseau.

Il sera par ailleurs possible, pour les gestionnaires, administrateurs et partenaires de nos réseaux, d'obtenir plus rapidement des précisions quant aux différentes conditions qui devront être mises en œuvre pour assurer le succès de la rentrée. Une équipe dédiée est mandatée pour fournir, en continu, les informations complémentaires requises à une mise en œuvre éclairée du plan de rentrée. Vous pouvez entrer en communication avec l'équipe en écrivant à [protocoleurgence@education.gouv.qc.ca](mailto:protocoleurgence@education.gouv.qc.ca).

... 2

Au cours des prochains jours ainsi que des prochaines semaines, nous continuerons à vous appuyer et à vous outiller afin que vous puissiez relever tous les nouveaux défis qui se présenteront au quotidien. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le ministère de l'Éducation vous transmet aujourd'hui des aide-mémoires qui visent à alimenter les réflexions des enseignants et des conseillers pédagogiques dans l'identification des apprentissages essentiels pour cette rentrée scolaire toute particulière.

Ces documents proposent une démarche à privilégier pour cerner les besoins des élèves et de quelle façon, à partir de ces besoins, il est possible de soutenir les élèves dans les apprentissages qu'ils devront réaliser tout au long de l'année scolaire 2020-2021. Ces documents présentent par ailleurs les savoirs essentiels tirés des programmes d'études.

Toujours avec le même objectif de soutenir les acteurs du réseau lors de cette rentrée scolaire, le Ministère met à la disposition des enseignants et des conseillers pédagogiques une [formation](#) portant sur la mise en œuvre des programmes d'études et la reprise des apprentissages scolaires, et ce, en trois volets :

- Apprendre et permettre d'apprendre : s'approprier et mettre en œuvre les programmes d'études;
- Cerner les besoins des élèves pour réguler la planification de l'enseignement;
- La différenciation pédagogique à travers la flexibilité pédagogique : une réponse à l'hétérogénéité des groupes d'élèves.

En même temps que nous réinventons l'école, il est impératif d'assurer la continuité d'autres opérations essentielles pour assurer la pérennité de nos organisations, la continuité de nos services, la qualité de nos environnements et de nos infrastructures. À cet égard, et tout particulièrement dans le contexte sanitaire actuel, nous vous rappelons qu'il est important d'assurer une bonne qualité de l'air intérieur dans les bâtiments scolaires pour garantir la sécurité des usagers, et ce, en ventilant adéquatement les espaces occupés. À ce titre, nous vous rappelons que les établissements doivent se conformer aux consignes du [document de référence sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires du Québec](#) ainsi qu'à celles énoncées dans le *Guide d'entretien des systèmes de ventilation en milieu scolaire, responsabilités et bonnes pratiques*. Le Ministère procède d'ailleurs à une mise à jour de ces documents, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Enfin, nous vous invitons à suivre les directives et recommandations émises par l'INSPQ et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail en matière de ventilation.

Plus généralement, nous vous interpellons au cours des prochaines semaines relativement à certaines activités administratives pour lesquelles des actions devront être prises.

Nous vous souhaitons enfin une excellente rentrée scolaire, d'abord à vous tout particulièrement, mais aussi à tous ceux qui vous accompagnent au quotidien pour assurer le plus grand succès de tous nos élèves. Et rappelez-vous que tout ce que vous faites peut faire la différence.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Eric Blackburn". The signature is written in a cursive style with a large initial 'E'.

Eric Blackburn